

Communauté de communes du Bassin Decazeville – Aubin (CCDA)



Organisation d'un transport collectif
en zone semi-rurale



Le territoire de la Communauté de communes du Bassin Decazeville Aubin

5 communes : Firmi, Decazeville, Viviez, Aubin et Cransac



Une communauté de communes sur trois vallées étroites

Un territoire industriel dans une département à forte dominante rurale



Elaboration d'un Plan Global des Déplacements

- **2004 - 2006** ⇒ Elaboration de l'Agenda 21 local : Forte demande de la population en matière de transports collectifs
- **2005 - 2006** ⇒ Recours à un cabinet d'études pour élaborer le PGD correspondant à la mesure B4 de l'Agenda 21
- **2007** ⇒ Elaboration d'une ligne de transport collectifs (étude, appels d'offres, contractualisations, charte graphique,...)



Les 4 objectifs du PGD

- **L'accès à tous aux services** et équipements du Bassin Decazeville-Aubin
- **L'optimisation des initiatives et de l'offre existante** en matière de transports collectifs
- **Le développement économique** en facilitant l'accessibilité à toutes les communes du Bassin
- La promotion des **alternatives à la voiture** particulière



Mise en œuvre du volet "transport" du PGD



➤ TUB :

- 25/02/08** - Mise en service de la **1^{ère} ligne** de bus du réseau TUB : marché d'exploitation d'un an pour tester le service. Acquisition d'un minibus de 23 places.
- 25/02/09** - Renouvellement du **marché pour 3 ans**. Remplacement du bus par un **véhicule de 60 places**.
- 14/10/09** - Déclaration du **PTU** sur le territoire de la Communauté de communes.
- 31/03/10** - Signature de la convention de **coopération tarifaire** pour l'acceptation des tickets TUB dans les cars TER & départementaux circulant dans le PTU.
- 05/04/11** - Vote du **Versement Transport** en conseil communautaire pour application au 01/01/12 au taux de 0,50 %, puis 0,55 % au 01/01/13 et 0,60 % au 01/01/14.



Mise en œuvre du volet "transport" du PGD



➤ TUB (suite) :

Juin 2011 - Lancement de l'étude pour la création de la 2^{ème} ligne TUB et la mise en service du TAD.

25/02/12 - Renouvellement du marché d'exploitation du réseau TUB pour 3 ans.

Nov. 2012 - Restructuration du réseau TUB avec la mise en service de la 2^{ème} ligne et l'achat de 2 nouveaux bus de 60 places.

➤ TAD :

Janvier 2012 - Appel d'offres infructueux pour le service TAD qui sera relancé en 2014 pour l'ouverture des maisons de santé. A l'étude, l'acquisition d'un **véhicule adapté au transport des usagers en fauteuil roulant, notamment pour la desserte des futures maisons de santé.**



Mise en œuvre du volet "mobilité" du PGD



➤ **MODES DOUX (piéton & vélo) :**

- 09/09/09** Lancement de l'étude du **schéma modes doux**
- 22/06/10** Validation du **schéma modes doux** par le Conseil communautaire
- Janv à Sept 2010-** Le **CPIE** du Rouergue missionné pour accompagner les projets PEDIBUS dans 2 écoles primaires du Bassin : J. MACE à Decazeville et M. CURIE à Firmi. (interventions financées à 80 % par l'Ademe)
- 18/10/10 -** Démarrage de 2 lignes **pédibus** à l'école M. CURIE de **Firmi** (avec 10 parents et 22 enfants inscrits).
- 21/02/11 -** Vote d'une subvention aux particuliers de **250 € pour l'achat d'un VAE** (7 VAE subventionnés en 2011) + 15 subventions reconduites au budget 2012.
- Janv à Avril 2011 -** **Concertation** dans les 5 communes pour la mise en œuvre des **aménagements cyclables**.
- Mai 2011 -** **Animations pédibus** en classes du CP au CM2 à l'école E. ZOLA de **Cransac**
- Juin 2011 -** **Test sur 3 lignes Pédibus** à l'école E. ZOLA de **Cransac** (avec 6 parents et 19 enfants inscrits).



Mise en œuvre du volet "mobilité" du PGD

➤ Semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 Septembre

=> actions de promotion des modes alternatifs à la voiture particulière :

- 2007** - Présentation du tracé de la **future ligne TUB**
- 2008** - **Randonnée cyclable** entre Firmi et Cransac en partenariat avec les journées du Patrimoine
- 2009** - 2 réunions d'information **Pédibus** pour les écoles et parents d'élèves.
- 2010** - **Bourse aux vélos d'occasion**, inauguration de l'exposition du schéma modes doux et randonnée cyclable avec essai de vélos à assistance électrique & commentaires sur le patrimoine du Bassin.
- 2011** - **Défi « 1 semaine sans ma voiture »**

➤ Covoiturage :

Sept 2010 Référencement du territoire sur le site **covoiturage-aveyron.fr** en partenariat avec le Pays Rouergue Occidental et le Pays Ruthénois.

➤ Mobimipy.fr :

29/11/10 Référencement de l'offre TUB sur la centrale d'information multimodale de Midi-Pyrénées : **Mobimipy.fr**



Organiser un service dédié au transport collectif



■ Étape 1 : créer un service au sein de la CCDA :

- ⇒ Un responsable du service = $\frac{1}{4}$ temps pour la partie transport
- ⇒ Recrutement d'un technicien à temps plein pour la gestion du service
- ⇒ Désignation d'un élu référent : conseiller délégué Transport et Mobilité
- ⇒ Constitution d'un groupe de travail avec les élus des communes

Organiser un service dédié au transport collectif



■ Étape 2 : choisir un mode de gestion :

- ⇒ CCDA : achat du véhicule, politique tarifaire, communication, régie de recettes...
- ⇒ Exploitation de la ligne : marché public pour prestation de service :
 - Entreprise locale

■ Étape 3 : prendre les compétences nécessaires devenir AOT (Autorité Organisatrice de transport) :

- ⇒ AOT2 par convention de délégation de la compétence transport avec le Conseil Général de l'Aveyron
- ⇒ AOT1 par déclaration de PTU (périmètre de transport urbain) en Préfecture



Etapes de la mise en œuvre du transport collectif



■ Étape 1 : conventionner avec les AOT du territoire :

- ⇒ Convention avec le Conseil Général de l'Aveyron pour l'organisation des transports scolaires et interurbains à l'intérieur du PTU
- ⇒ Convention de coopération tarifaire avec le CG12, la Région et la SNCF pour l'acceptation des tickets TUB sans suppléments de tarifs dans les bus départementaux et TER circulant sur notre PTU.



Etapes de la mise en œuvre du transport collectif



■ Étape 2 : financer le service :

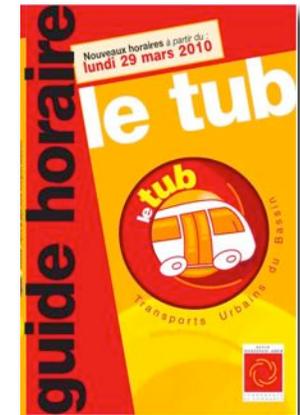
- ⇒ Aides de l'Europe et de la Région (80%) pour l'étude du PGD
- ⇒ Actuellement la CCDA autofinance en grande partie ce service
- ⇒ Depuis le 1^{er} Janvier 2012, mise en application du VT (Versement Transport) au taux de 0,50%.
Couverture estimée de 70 % des dépenses par le VT.



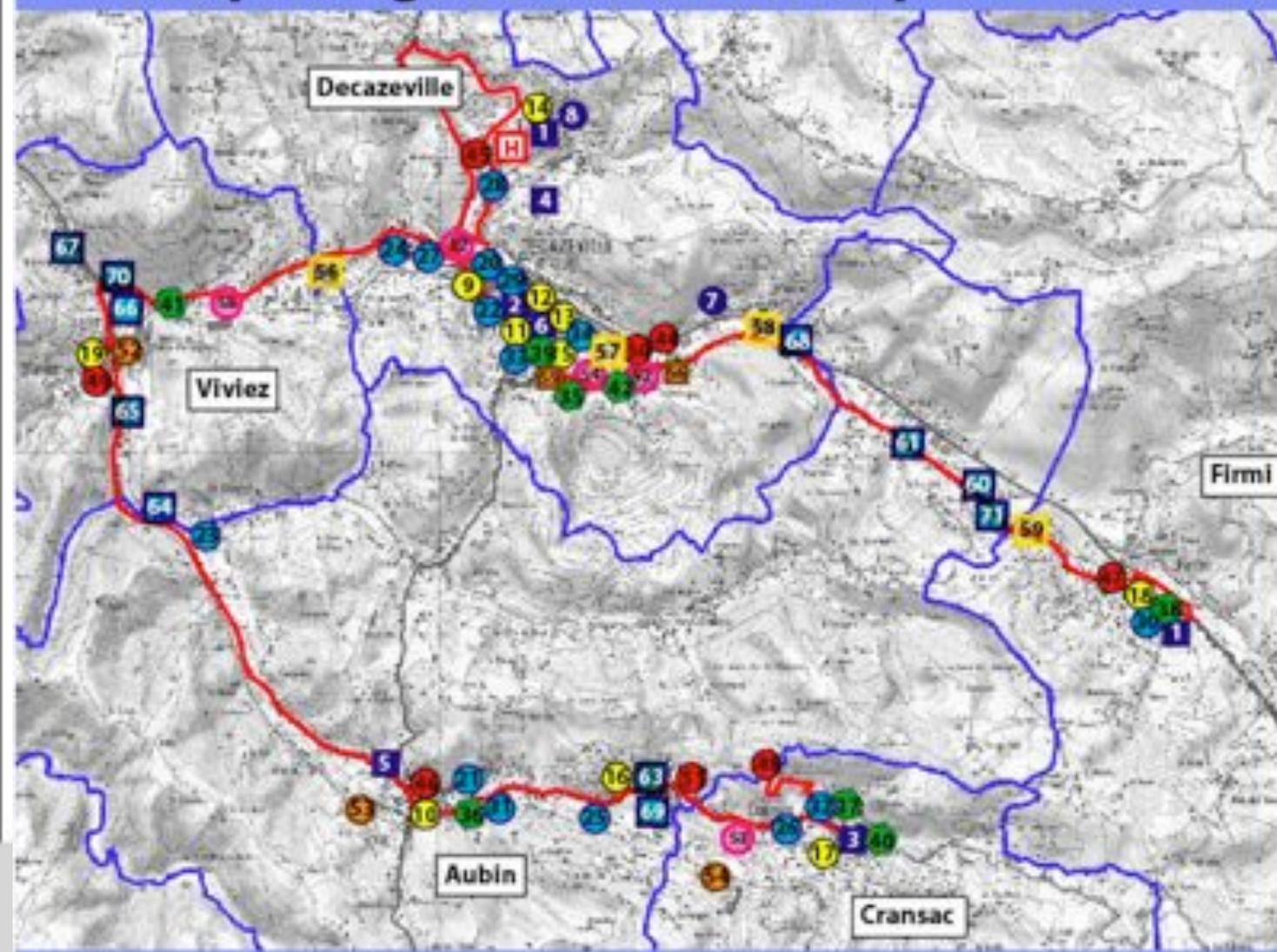
Etapes de la mise en œuvre du transport collectif

▪ Étape 3 : mettre en œuvre le service :

- ⇒ Achat du véhicule équipé aux normes d'accessibilité PMR
- ⇒ Aménagement des quais d'embarquement pour les PMR lors de tout projets et travaux de modification de voirie
- ⇒ Achat et installation du mobilier urbain aux arrêts de bus : poteaux et abribus (entretien à la charge des communes)
- ⇒ Réalisation de la charte graphique et des documents de communication sur l'offre de services.



Les pôles générateurs de déplacements du territoire



La majorité des équipements se concentrent dans le centre de Decazeville.

LEGENDE	
Santé	
	Hôpital
	Équipements de santé
Éducation	
	Établissements d'enseignement secondaire
	Centres de formation
Autres équipements	
	Équipements sportifs et culturels
	Équipements et services publics
	Équipements touristiques
Zones d'activités	
	Zones commerciales
	Zones industrielles
	Zones d'activités
Transports	
	Gare
	Hub de routage
	Le 100

Présentation de la ligne de bus « TUB »

- Une seule ligne : 38 arrêts
Circuit de 25 km traversant les 5 communes
- 14 trajets/jours du lundi au samedi de 6h51 à 19h34
- Tarifs attractifs : 0,30 € / le ticket d'un trajet
2 € le carnet de 10 tickets
4€ l'abonnement mensuel

*Pas de système de validation des billets,
les ventes et les contrôles sont faits
directement par le conducteur
lors de la montée.*



Présentation de la ligne de bus « TUB »

Budget annuel 2011 du service :

- Fonctionnement : 240 000 € (exploitation, personnel, amortissement véhicule, communication)
- Recettes billetterie : 17 000 €
- Achat bus de 60 places : 250 000 €



Important succès

- Fréquentation 5 fois supérieure aux prévisions de l'étude (1 000 montées/mois à 1 €, soit 12 000 montées/an)
- 2008 : 61 459
2009 : 65 054 (+ 6%) - Nbr d'abonnés : 141
2010 : 77 639 (+ 19%) - Nbr d'abonnés : 217
2011 : 98 507 (+ 26%) - Nbr d'abonnés : 305

⇒ **8 000 montées/mois ; soit 310/jour**



Evolution du réseau « TUB »

Amélioration de la 1^{ère} ligne et création d'une 2^{ème} ligne

Nbre de services/jour :
Ligne A & B : 14 services

Fonctionnement :
Du Lundi au Samedi
(sauf jours fériés)

Nombre d'arrêts :
Ligne A : 47 arrêts
Ligne B : 41 arrêts

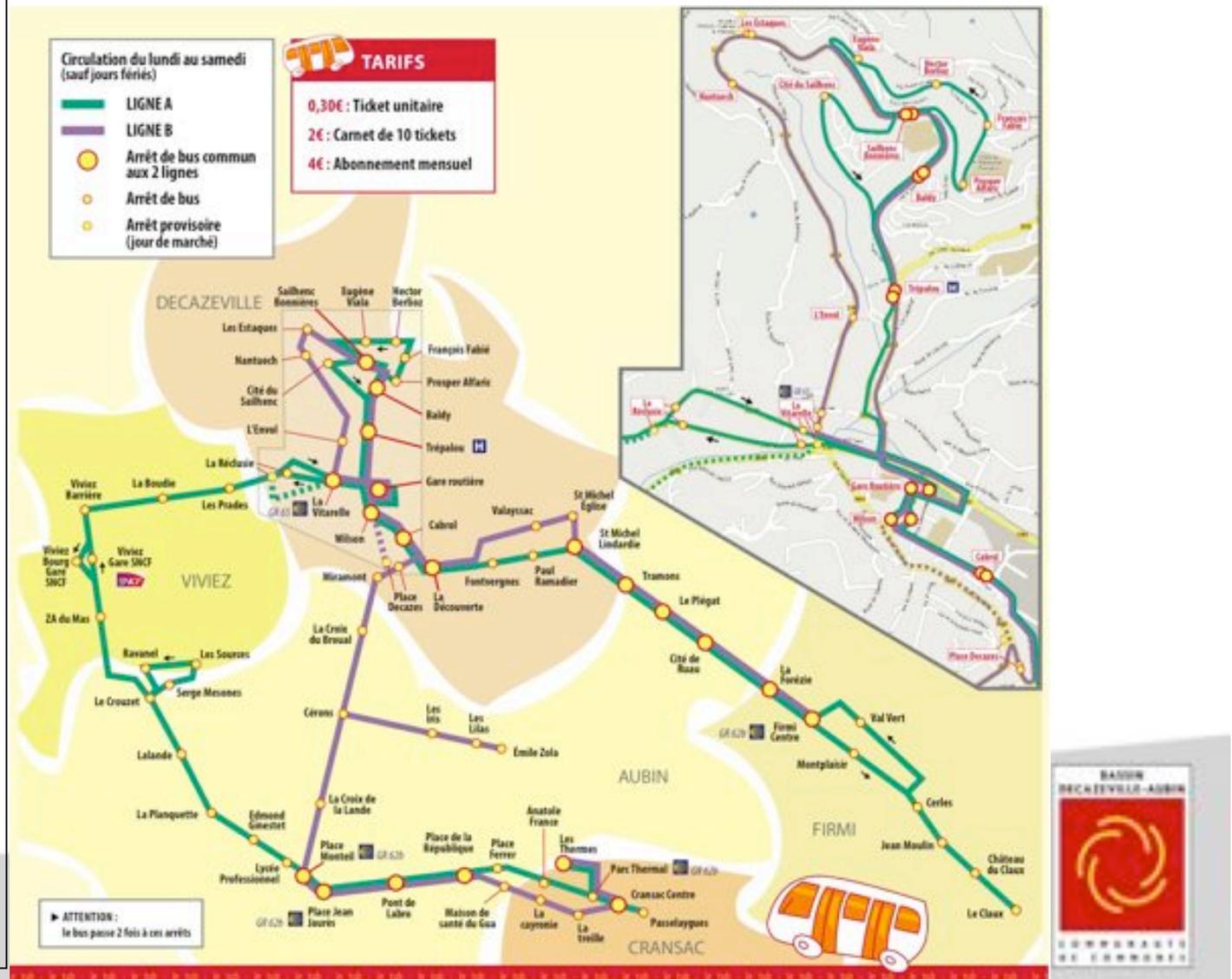
Kilométrage des ligne :
Ligne A : circuit de 28 km
Ligne B : circuit de 25 km

Km commercial annuel :
231 504 km/an

Nombres de véhicules :
2 véhicules de 60 places

Fréquence :
Passage d'un bus dans le même sens aux arrêts des centres-villes toutes les 50 mn au lieu de 1 h 40 (sauf Viviez)

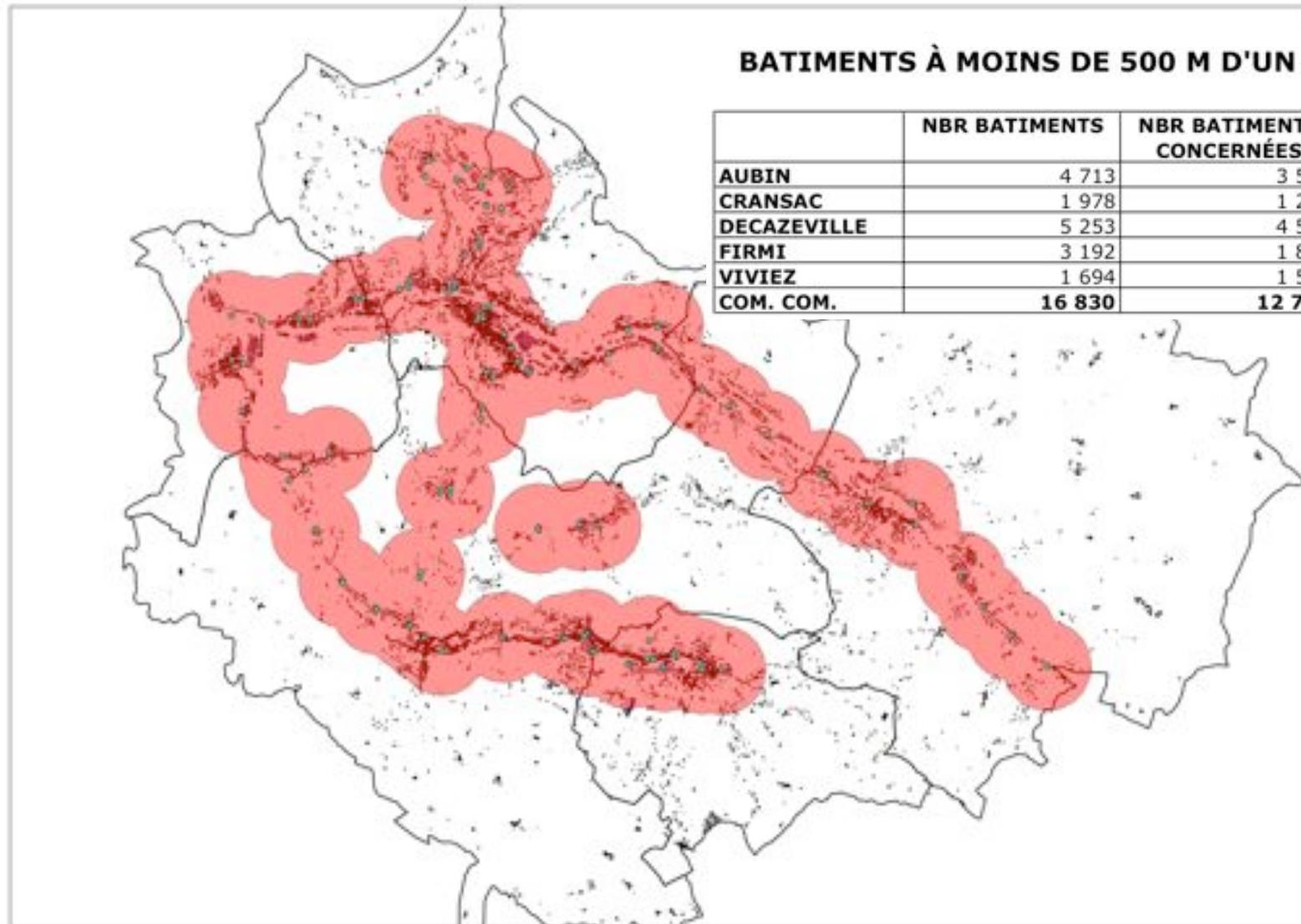
Mise en service : 6 novembre 2012

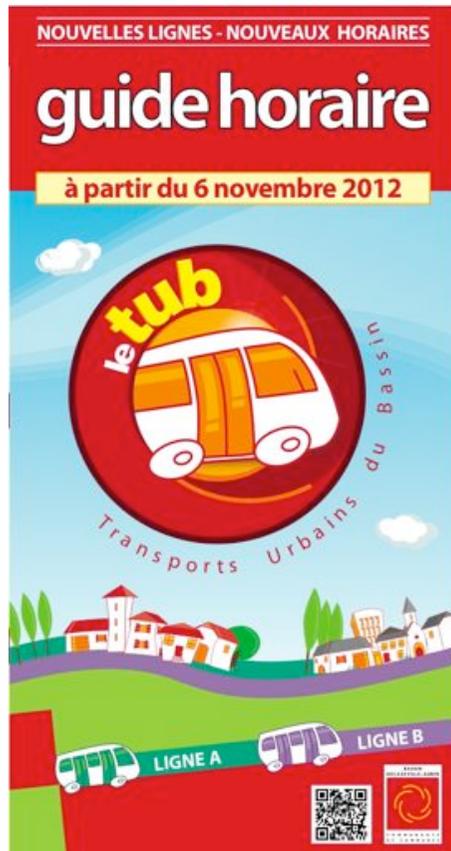


Evolution du réseau « TUB »

Amélioration de la 1^{ère} ligne et création d'une 2^{ème} ligne

Couverture géographique



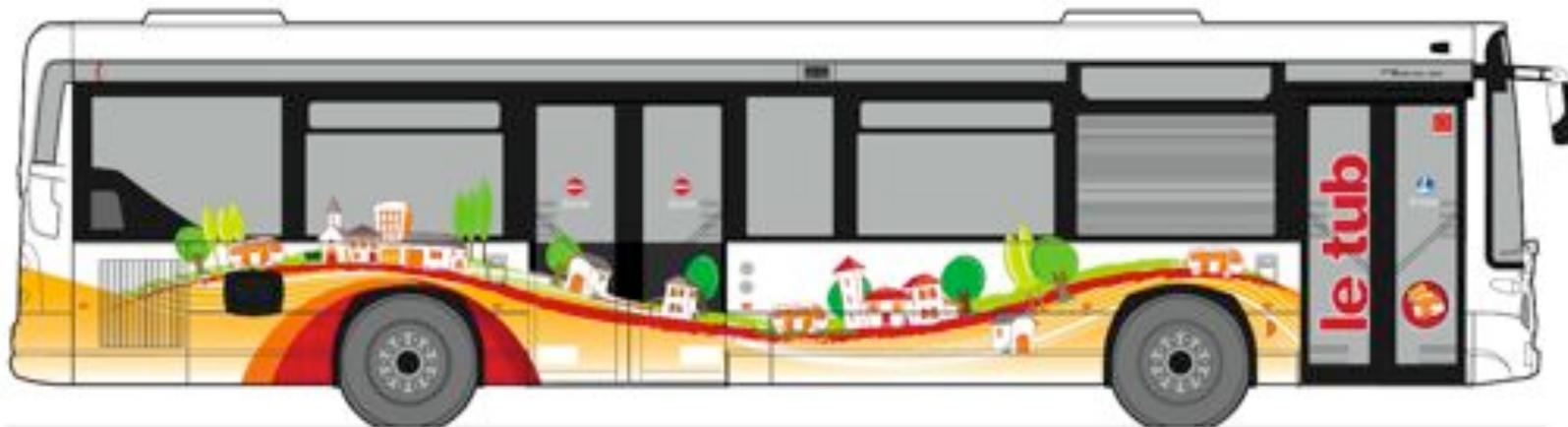


Evolution du réseau « TUB »

Incidence sur le budget

Budget prévisionnel 2012 du service :

- Fonctionnement : 490 000 € (exploitation, personnel, amortissement véhicules, communication)
- Recettes billetterie : 25 000 €
- Recette VT estimée : 300 000 €
- Achat de 2 bus Heuliez GX 127 L de 60 places : 500 000 €



Les points forts de la démarche

- Cela correspond à un besoin local réel : 30 % de la population captive.
- Tarifs attractifs.
- Bonne lisibilité de l'offre (communication claire, graphisme attrayant, arrêts visibles...)
- Qualité du service : entreprise délégataire attentive à cette qualité de service, horaires tenus, bus de remplacement, ...
- Attrait général pour les transports collectifs
- 60 % des déplacements sont liés à des motifs non obligés (achats, loisirs, démarches administratives & de santé).
- Lien social entre les habitants des 5 communes.
- Nombreux témoignages des organismes d'Etat et privés (MCEF, Mission locale, Association Entraide,...) qui attestent d'une nette amélioration de l'accessibilité à l'emploi et à la formation depuis la mise en place du TUB.



Les freins de la démarche

▪ Les points à améliorer :

- Augmenter les fréquences et les dessertes.
- Répondre aux besoins de trajets domicile-travail
- Ce sera en partie réalisé avec la création d'une deuxième ligne

▪ Quelques conseils :

- Appliquer le VT dès la création du service, car il est plus difficile de l'appliquer au bout de trois ans d'exploitation.
- Déclarer le PTU pour le transport des passagers debout si la circulation du bus franchit les limites de l'agglomération.
- Prendre en charge l'acquisition des bus : cela permet aux petites structures locales de répondre également à l'appel d'offre.
- L'offre créant la demande, ne pas sous estimer la taille du bus, même en milieu semi-rural.



Merci de votre attention

